



Ville de
BRAY-sur-SOMME



2, place de la Liberté
80340 Bray sur Somme
Heures d'ouverture du secrétariat
10H00 - 12H00 et 15H00 - 17H00
Tél : 03 22 76 12 32
secretariat@ville-braysurcombe.fr



Le coupon Activités Jeunes du CCAS de Bray sur Somme a pour objectif de favoriser la pratique d'une activité pour les jeunes de **5 à 18 ans**, de la ville de Bray sur Somme. Cette aide est cumuleable avec les autres aides mises en place pour les jeunes.

Pour en bénéficier, votre enfant doit remplir les conditions suivantes :

- *Habiter la commune de Bray sur Somme*
- *Être inscrit auprès d'une association de la ville de Bray sur Somme ou à l'école des jeunes sapeurs pompiers de Bray sur Somme ou à l'école de musique de la communauté de communes du Pays du coquelicot.*
- *Être né entre le **01 janvier 2007** et le **31 décembre 2020***

Le montant de l'aide est de 20 € par coupon (un seul coupon par enfant mais plusieurs coupons par famille).

Pour faire la demande, à partir du 18 septembre 2025 jusqu'au 26 décembre 2025, inscrivez votre enfant auprès du secrétariat de mairie, avec les pièces justificatives suivantes :

- *Une pièce d'identité ou un livret de famille*
- *Un justificatif de domicile*
- *Une photocopie de la facture acquittée lors de l'inscription à l'association*
- *Un Relevé d'Identité Bancaire du compte bancaire de la famille*